



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL NATIONAL POUR
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

50
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/ N°027/PRG/CNDD/SGPRG/2009

Portant nomination de certains officiers aux hautes fonctions

Le Président de la République

Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

- ✓ Vu le Communiqué n°001/CNDD/2008 du 23 Décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;
- ✓ Vu Décret n° 001/PRG/CNDD du 14 Janvier 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Décète

Article 1/- Les Officiers dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1-Gouverneur de la Région Administrative de N'Zérékoré : Colonel **Bouréma CONDE**, précédemment Préfet de N'Zérékoré, en remplacement du Colonel Souleymane DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

2-Gouverneur de la Région Administrative de Kankan : Lieutenant Colonel **Antoine KANKODOUNO**, précédemment Secrétaire Général de l'Etat-Major de la Gendarmerie nationale, en remplacement du Colonel Mamadouba FOFANA ;

3-Gouverneur de la Région Administrative de Faranah : Lieutenant Colonel **Sadjo CAMARA**, confirmé.

4-Préfet de Télimélé : Commandant d'Aviation **Amadou Marc DIALLO**, en service à l'Etat-major de l'Armée de l'Air.

Article 2/-Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures et sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 26 Janvier 2009



Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat
Président du Conseil National pour la
Démocratie et le Développement, Commandant
en Chef des Forces Armées.

